

# 5.4

## Avis d'intention des assujettis et autres avis

---

---

**5.4 AVIS D'INTENTION DES ASSUJETTIS ET AUTRES AVIS****OPTIMUM SOCIÉTÉ D'ASSURANCE INC  
OPTIMUM ASSURANCE AGRICOLE INC****AVIS DE FUSION**

Avis est donné que Optimum Société d'Assurance inc. et Optimum Assurance Agricole inc., qui détiennent l'autorisation d'exercer l'activité d'assureur au Québec, ont procédé à leur fusion pour ne former qu'une seule société par actions régie par la *Loi sur les sociétés par actions*, RLRQ, c. S-31.1 et assujettie à la *Loi sur les assureurs*, RLRQ, c. A-32.1. La date de la fusion est le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

**Personne morale issue de la fusion**

Le nom et l'adresse du siège de la personne morale issue de la fusion sont les suivants :

Optimum Société d'Assurance inc.  
425 boulevard de Maisonneuve Ouest, bureau 1500  
Montréal (Québec) H3A 3G5

La personne morale issue de la fusion est autorisée à exercer ses activités dans les mêmes catégories que les assureurs fusionnants.

Cet avis fait suite à l'avis d'intention de procéder à une fusion qui a été publié le 3 novembre 2022.

Pour plus d'information concernant cet assureur, veuillez accéder au *Registre des assureurs, institutions de dépôts et sociétés de fiducie* disponible sur le site Web de l'Autorité à l'adresse suivante :

<https://lautorite.gc.ca/grand-public/registres/registre-assureurs-institutions-de-depots-et-societes-de-fiducie>

Fait le 12 janvier 2023

**LA SURVIVANCE-VOYAGE, COMPAGNIE D'ASSURANCE****AVIS DE FUSION**

Avis est donné que La Survivance-Voyage, compagnie d'assurance, qui détient l'autorisation d'exercer l'activité d'assureur au Québec, a procédé à une fusion avec Tour+Med inc. pour ne former qu'une seule société par actions régie par la *Loi sur les sociétés par actions*, RLRQ, c. S-31.1 et assujettie à la *Loi sur les assureurs*, RLRQ, c. A-32.1. La date de la fusion est le 31 décembre 2022.

**Personne morale issue de la fusion**

Le nom et l'adresse du siège de la personne morale issue de la fusion sont les suivants :

La Survivance-Voyage, compagnie d'assurance  
1555, rue Girouard Ouest, bureau 201  
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 2Z6

La personne morale issue de la fusion est autorisée à exercer ses activités dans les mêmes catégories que La Survivance-Voyage, compagnie d'assurance.

Cet avis fait suite à l'avis d'intention de procéder à une fusion qui a été publié le 3 novembre 2022.

Pour plus d'information concernant cet assureur, veuillez accéder au *Registre des assureurs, institutions de dépôts et sociétés de fiducie* disponible sur le site Web de l'Autorité à l'adresse suivante :

<https://lautorite.qc.ca/grand-public/registres/registre-assureurs-institutions-de-depots-et-societes-de-fiducie>

Fait le 12 janvier 2023

## **INTACT COMPAGNIE D'ASSURANCE**

### **Avis de maintien d'une autorisation à la suite d'une fusion**

Avis est donné que l'Autorité des marchés financiers a maintenu inchangée l'autorisation d'exercer l'activité d'assureur au Québec d'Intact Compagnie d'assurance (nom utilisé par Intact Insurance Company).

Le réexamen de l'autorisation de cette société a été effectué en vertu des articles 146, 155 et 156 de la *Loi sur les assureurs*, RLRQ, c. A-32.1, en raison de sa fusion avec Les Assurances Ascentus Ltée, le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Le lieu du siège de la société issue de la fusion est :

700, avenue University, bureau 1500-A  
Toronto ON M5G 0A1

Pour plus d'information concernant cet assureur, veuillez accéder au *Registre des assureurs, institutions de dépôts et sociétés de fiducie* disponible sur le site Web de l'Autorité à l'adresse suivante :

<https://lautorite.qc.ca/grand-public/registres/registre-assureurs-institutions-de-depots-et-societes-de-fiducie>

Fait le 12 janvier 2023

**LA CAPITALE ASSUREUR DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE INC.  
SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE INC.****AVIS DE FUSIONS**

Avis est donné que La Capitale assureur de l'administration publique inc. et SSQ, Société d'assurance-vie inc., qui détiennent l'autorisation d'exercer au Québec l'activité d'assureur, ont procédé aux trois opérations juridiques suivantes :

- une fusion simplifiée entre La Capitale assureur de l'administration publique inc. et Beneva inc.;
- une fusion simplifiée entre SSQ, Société d'assurance-vie inc. et SSQ Distribution inc.;
- une fusion simplifiée entre les deux personnes morales issues des fusions précédemment mentionnées.

Ces opérations ont eu lieu afin de ne former qu'une seule société par actions régie par la *Loi sur les sociétés par actions*, RLRQ, c. S-31.1 et assujettie à la *Loi sur les assureurs*, RLRQ, c. A-32.1. La date des fusions fut le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

**Personne morale issue des fusions**

Le nom et l'adresse du siège de la personne morale issue des fusions sont les suivants :

Beneva inc.  
625, rue Jacques-Parizeau  
Québec (Québec) G1R 2G5

La personne morale issue des fusions est autorisée à exercer ses activités dans les mêmes catégories que celles détenues par les assureurs fusionnants immédiatement avant leur fusion.

Cet avis fait suite à l'avis d'intention de procéder à une fusion qui a été publié le 3 novembre 2022.

Pour plus d'information concernant cet assureur, veuillez accéder au *Registre des assureurs, institutions de dépôts et sociétés de fiducie* disponible sur le site Web de l'Autorité à l'adresse suivante :

<https://lautorite.qc.ca/grand-public/registres/registre-assureurs-institutions-de-depots-et-societes-de-fiducie>

Fait le 12 janvier 2023

**SOCIÉTÉ D'ASSURANCE SWISS RE CORPORATE SOLUTIONS D'AMÉRIQUE****Avis d'octroi d'une autorisation**

Avis est donné que l'Autorité des marchés financiers autorise, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, Société d'assurance Swiss Re Corporate Solutions d'Amérique (nom utilisé au Québec par Swiss Re Corporate Solutions America Insurance Corporation) (« SRCSAIC ») à exercer au Québec l'activité d'assureur dans les catégories « Assurance contre la maladie et les accidents, Assurance automobile, Assurance aviation, Assurance de biens, Assurance des chaudières et des machines, Assurance cautionnement, Assurance crédit, Assurance contre le détournement, Assurance contre l'incendie, Assurance de responsabilité et Assurance maritime ».

L'autorisation de SRCSAIC sera assortie des restrictions suivantes :

« Les activités en Assurance automobile sont limitées à l'assurance responsabilité des non-proprétaires (F.P.Q. n°6), à l'assurance responsabilité excédentaire (F.P.Q. n°7) et à la réassurance ».

« Les activités en Assurance aviation se limitent à l'administration des polices de la succursale canadienne de Westport Insurance Corporation qui sont réassurées, aux fins de prise en charge, par SRCSAIC ».

Cette décision fait suite à une demande d'autorisation en vertu des articles 30 et suivants de la *Loi sur les assureurs*, RLRQ, c. A-32.1.

Le fondé de pouvoir au Québec de l'assureur est :

- Madame Sylvie Bourdeau  
Fasken Martineau DuMoulin  
800, Victoria Square, Bureau 3500  
Montréal, Qc H4Z 1E9

Le siège de l'assureur est situé au :

- 1200, Main Street, Suite 800  
Kansas City, Missouri, USA, 64105  
Tél. : 816 235-3700

Pour plus d'information concernant cet assureur, veuillez accéder au *Registre des assureurs, institutions de dépôts et sociétés de fiducie* disponible sur le site Web de l'Autorité à l'adresse suivante :

<https://lautorite.qc.ca/grand-public/registres/registre-assureurs-institutions-de-depots-et-societes-de-fiducie>

Fait le 12 janvier 2023

## LA CAPITALE ASSURANCES GÉNÉRALES INC.

### Avis de maintien d'une autorisation à la suite d'un changement de nom

Avis est donné que l'Autorité des marchés financiers a maintenu inchangée l'autorisation d'exercer l'activité d'assureur au Québec de La Capitale assurances générales inc.

Le réexamen de l'autorisation de cette société a été effectué en vertu des articles 146, 155 et 156 de la *Loi sur les assureurs*, RLRQ, c. A-32.1, en raison du changement de son nom, le 1<sup>er</sup> janvier 2023, pour celui de :

**Société d'assurance Beneva inc. et sa version dans une autre langue que le français, Beneva Insurance Company.**

### Le siège de l'assureur est situé au :

625, rue Jacques-Parizeau  
Québec (Québec) G1R 2G5

Pour plus d'information concernant cet assureur, veuillez accéder au *Registre des assureurs, institutions de dépôts et sociétés de fiducie* disponible sur le site Web de l'Autorité à l'adresse suivante :

<https://lautorite.qc.ca/grand-public/registres/registre-assureurs-institutions-de-depots-et-societes-de-fiducie>

Fait le 12 janvier 2023

## Desjardins

### Avis de fusions

Avis est donné que l'Autorité des marchés financiers a autorisé les institutions de dépôts autorisées suivantes à procéder à leur fusion, en date du 1<sup>er</sup> janvier 2023, pour ne former qu'une seule personne morale régie par la *Loi sur les coopératives de services financiers*, RLRQ, c. C-67.3, et assujettie à la *Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts*, RLRQ, c. I-13.2.2 :

	Institutions de dépôts autorisées fusionnantes	Personne morale issue de la fusion	Lieu du siège de la personne morale issue de la fusion
1	Caisse Desjardins des Lacs de Témiscouata	Caisse Desjardins du Témiscouata	831, rue Commerciale Nord Témiscouata-sur-le-Lac (Québec) G0L 1E0
	Caisse Desjardins Transcontinental-Portage		

2	La Caisse Populaire de Notre Dame du Mont Carmel	Caisse Desjardins de Saint-Boniface	130, rue Guillemette Saint-Boniface (Québec) G0X 2L0
	Caisse Desjardins de Saint-Boniface		
3	Caisse d'économie Desjardins des employés en Télécommunication	Caisse Desjardins des Technologies	340-1050, côte du Beaver Hall Montréal (Québec) H2Z 0A5
	Caisse Desjardins des Technologies de l'information		

Les personnes morales issues de ces fusions sont autorisées à solliciter et à recevoir des dépôts d'argent du public au Québec.

Cette décision fait suite à l'avis d'intention de fusionner publié le 20 octobre 2022.

Pour plus d'information concernant ces institutions de dépôts, veuillez accéder au *Registre des assureurs, institutions de dépôts et sociétés de fiducie* disponible sur le site Web de l'Autorité à l'adresse suivante :

<https://lautorite.qc.ca/grand-public/registres/registre-assureurs-institutions-de-depots-et-societes-de-fiducie>

Fait le 12 janvier 2023